



Déclaration des élus CGT Educ'action à la CAPA sur la révision d'appréciation finale des PLP, le 24 janvier 2020

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Les élu-e-s PLP de la CGT Educ'action profitent de cette CAPA pour présenter leurs vœux aux collègues des différents services du Rectorat ainsi qu'aux différents membres de cette CAPA.

Nous vous souhaitons donc la santé, de la joie et des luttes victorieuses pour améliorer votre quotidien au travail et votre salaire.

Ainsi, l'année 2020 commence sous le signe de la lutte.

Lutte contre la réforme des retraites qui nous touche toutes et tous.

L'annonce du retrait provisoire de « l'âge pivot » ne dupe personne. Le gouvernement change de terminologie mais garde le même objectif, celui de reculer l'âge de départ à la retraite. Par ailleurs, la majorité des travailleurs, salariés ou indépendants, ne veulent pas du système à points qui fera dans tous les cas baisser les montants des pensions.

La CGT Educ'action continue d'appeler à la mobilisation l'ensemble des personnels, en s'inscrivant notamment dans les grèves et les actions comme celles du 24 janvier, et ce, jusqu'au retrait du projet de loi.

La CGT Educ'action reste par ailleurs opposée à la réforme de la voie professionnelle.

Cette réforme couplée avec la « loi pour choisir son avenir professionnel » programme en fait le démantèlement de la formation professionnelle sous statut scolaire. La mise en œuvre concrète de cette réforme depuis la rentrée se fait dans les établissements avec des volumes d'heures disciplinaires réduites en enseignement général et professionnel, ce qui n'est pas sans conséquence sur le niveau de la formation. Quant aux dispositifs tels le chef d'œuvre et la co-intervention, ils se mettent en place sans heures de coordination et au prix d'un travail toujours plus important des équipes.

La CGT Educ'action revendique toujours un retour aux horaires disciplinaires d'avant la transformation de la voie professionnelle, à défaut d'un retour à un cursus en quatre ans comme avant 2009. La CGT Educ'action appelle d'ailleurs

les collègues à continuer à se mobiliser, toutes et tous, ensemble, aussi sur ces questions.

S'agissant de cette CAPA, nous sommes réunis pour examiner les demandes de révision des appréciations finales de la rectrice émanant des rendez-vous de carrière.

Sur 146 appréciations rectrice, 12 ont été suivis d'un recours gracieux, et seulement 2 collègues contestent aujourd'hui l'appréciation finale.

Vous estimerez sans doute que le faible taux de contestation est un indicateur positif ; à la CGT Éduc'action nous estimons que c'est plutôt un signe de résignation. La CGT peut témoigner de la déception ressentie au retour de ces appréciations. Nombreux sont les collègues qui s'interrogent sur l'utilité de leur investissement quotidien et de leur implication dans des projets.

C'est l'occasion aussi pour notre organisation syndicale de dénoncer le principe même d'attribution des appréciations qui repose sur des quotas.

La CGT Éduc'Action rappelle par ailleurs, que le PPCR n'a pas entraîné la revalorisation salariale annoncée. Les personnels attendent une hausse de salaire qui rattrape la perte due au gel du point d'indice et qui ne saurait être liée à une augmentation de la charge de travail.

Au moment où le malaise enseignant et la souffrance au travail sont des réalités de plus en plus prégnantes, la CGT Éduc'action rappelle que les enseignantes et enseignants, et en particulier les professeurs de Lycée professionnel, attendent la reconnaissance de leur investissement, de leur professionnalisme et de leur engagement au service des élèves, par une véritable revalorisation salariale qui ne se fasse pas au prix d'une charge de travail plus importante ou d'une dégradation accrue de leurs conditions de travail.

Les élu-es CAPA CGT Educ'Action
D. MUSART, P. CHAMPT,
J. RAILLARD, S. RAVE